

Publié le 21 décembre 2010

Chamonix : une maison pour les saisonniers

Avec deux immeubles de 56 appartements Chamonix-Mont-Blanc ne propose pas seulement un hébergement aux travailleurs saisonniers, mais aussi un ensemble de services. C'est une véritable « maison des saisonniers » qui a vu le jour dans la station de Haute-Savoie.



« Dans une vallée qui accueille 2,5 millions de visiteurs par an, Chamonix héberge de nombreux saisonniers chaque été et hiver. Plus d'un millier s'ajoutent de décembre à avril à ceux qui vivent à l'année dans la station », explique Marc Peters, président de la [Sem Chamonix Logement](#) et adjoint au maire chargé du logement. « Il était important d'apporter une alternative à ceux habitués à la colocation ou à des hébergements parfois vétustes tels que camping-cars ». Pas facile il est vrai de trouver un logement dans une vallée où le prix de l'immobilier est considéré comme l'un des plus élevés de France. Objectif des collectivités et des socio-professionnels locaux : trouver des solutions pour héberger les saisonniers « dans des conditions décentes » et pérenniser leur séjour sur plusieurs saisons pour pouvoir compter sur un personnel de qualité. D'où la création de la société d'économie mixte Chamonix Logement en octobre 2004 pour porter un projet de centre dédié. Parmi les actionnaires de la Sem : la commune de Chamonix, le Cilse Haute-Savoie (Comité Interprofessionnel Logement Social et Environnement) et une dizaine de partenaires socio-professionnels tels que hôteliers, restaurateurs, UCPA et société des remontées mécaniques. « La Sem a permis de mettre tout le monde autour de la table afin de mettre en place un système capable de créer des hébergements et d'assurer leur fonctionnement », commente Marc Peters.

Chamonix Logement a ainsi fait l'acquisition, auprès de la ville, de la résidence des Cimes, un ancien centre de vacances dont la rénovation a permis d'apporter, depuis 2005, 56 logements

conventionnés aux saisonniers. Investissement global : 3,4 millions d'euros. Les actionnaires privés détiennent un droit prioritaire de réservation, d'une année sur l'autre, pour leurs propres saisonniers. Ils s'engagent en contrepartie à financer 12 mois de location, en cas d'inoccupation. « Les saisonniers viennent 6 à 7 mois par an, laissant les logements souvent vides le reste de l'année », précise Marc Peters.

La résidence des Cimes est composée de deux bâtiments situés sur 2 200 m² au centre du village des Praz de Chamonix, à proximité d'un arrêt de bus, d'une gare SNCF et du téléphérique de la Flégère. Mais la Sem ne se contente pas de louer aux saisonniers des chambres et studios meublés pour un loyer mensuel compris entre 310 et 590 euros, mais tout un ensemble de prestations telles que laverie automatique ou encore point d'accueil emploi ouvert ponctuellement en début de saison. « Une agence postale communale y a aussi ouvert ses portes en 2010 après la fermeture de la Poste des Praz », ajoute Marc Peters. Un employé de la Sem y assure la fonction de postier cinq jours par semaine et trois heures par jour. Un service également très apprécié des habitants et touristes de Praz.